



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 17 JUIN 2019

Membres présents : 38

Pouvoirs reçus à l'ouverture de la séance : 78

Le Président Paul Duphil ouvre la séance à 18 heures

Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui se trouve en Annexe 1.

Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Jean-Marc Le Guernic, donne lecture de son rapport et présente le détail des comptes de l'Association pour 2018 : le rapport et les tableaux correspondants se trouvent en Annexe 2.

Il présente ensuite le budget 2019 qui a été validé par le Conseil d'Administration du 11 mars 2019 : les tableaux se trouvent également en Annexe 2.

Rapports du Commissaire aux comptes

Le Trésorier donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes qui certifie la régularité et la sincérité des comptes 2018 présentés par le Trésorier et l'absence de convention soumise à l'approbation des adhérents : les rapports se trouvent en Annexe 3 et 4.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le Président donne la parole à la Déléguée Générale Brigitte DURAND qui annonce les résultats du vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration. Les résultats se trouvent en annexe 5.

Vote des résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, ainsi que les rapports du Trésorier et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2018, approuve ces rapports ainsi que les comptes de l'exercice au 31 décembre 2018.

Elle donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et de son mandat au Commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des résultats du scrutin auquel il a été procédé, conformément à l'article 5 des statuts, déclare élus ou réélus au Conseil d'Administration de l'Association pour un mandat de quatre ans :

Sylvain CROS (P 2004 Docteur)

Olivier DUNAND (P 1985 ICiv)

Philippe KALOUSDIAN (P 1992 ICiv)

Jean-Marc LE GUERNIC (P 1975 ICiv)

Christian MICHAUD (P 1989 ICiv)

Raphaël VIALLE (P 2015 ICiv)

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration nomme, à la suite de la démission de Mohamed Amri, Bertrand Cochi comme administrateur pour la durée résiduelle de son mandat (2020).

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal, pour l'accomplissement de toutes les formalités de publicité.

Rapport de Paul Duphil, Président de l'Association Exercice 2018

Chers amis,

Comme il est d'usage je suis heureux de vous présenter l'activité de notre Association pendant l'année 2018.

Notre Association exerce ses activités pour partie en propre, et pour partie à travers Intermines, association qui fédère les associations d'anciens des Mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy, pour délivrer des prestations communes aux trois écoles des Mines du concours commun. Je commencerai par vous parler de l'activité directe de notre Association, et de ses enjeux, avant de passer aux activités exercées par l'intermédiaire d'Intermines.

Activité directe de l'Association

Faits marquants concernant l'évolution générale de l'Association

Notre association a connu quelques mouvements dans la conduite de sa gestion : Brigitte Durand (Promotion 73) a, à la rentrée 2018, succédé à Laurent Debenedetti, au poste de Déléguée Générale. Laurent, que je remercie pour ses actions au sein de notre Association et tout particulièrement le resserrement des liens avec les Elèves, reste actif au sein de notre Association en tant qu'administrateur et membre du bureau. En 2018, également, Claudine Guillon, notre trésorière, a choisi de passer la main à Jean-Marc Le Guernic (Promotion 75), après dix années d'engagement et de soutien sans faille à notre Association. Au nom de tous, je la remercie encore chaleureusement.

Fin 2018, notre Association compte plus de 13000 membres statutaires et rassemble une diversité de diplômes et cursus : en effet, aux côtés des corpsards et ingénieurs civils, les mastériens et les docteurs représentent maintenant environ 20% chacun de l'ensemble des Alumni tandis que les ISUPFERE (Ingénieur de l'institut Supérieur des Fluides, Energie, Réseaux et environnement) ne constituent qu'un petit groupe (3%). Il est certain que le sentiment d'appartenance à notre communauté est différent selon la durée de passage à l'Ecole et la vie de promotion qui y est développée. C'est pourquoi, l'Association s'efforce de mieux se faire connaître auprès de nos camarades qui ne sont pas Ingénieurs Civils et de saisir toutes les occasions pour aller à leur rencontre (remise de diplômes, évènements dans les centres de recherche, intervention auprès des mastères spécialisés ou de leurs associations...). C'est aussi un enjeu en termes de cotisations puisque ces diplômés aujourd'hui cotisent peu.

Cette année, si le montant global collecté au titre des cotisations (y compris celles payées en 2019) et dons progresse de 8% à 268,7K€, cette amélioration sur le plan financier ne résulte que de la revalorisation de la cotisation (120€ vs 105€), le nombre de cotisants, hors élèves, continuant à s'éroder (-6%) et le taux de cotisants chez les Ingénieurs Civils passant à moins de 30% (28%). Le groupe de travail, que nous avons constitué, sur les cotisations a émis quelques pistes pour enrayer ce déclin, dont il faut maintenant examiner la mise en œuvre. En effet, comme vous le rapportera notre Trésorier, lors de la lecture de son rapport, l'équilibre financier atteint en 2018 reste précaire.

Les événements et activités spécifiques de notre association

La construction du lien entre les élèves et l'association doit démarrer dès leur intégration, pour leur faire prendre conscience de la toute la force de notre réseau. Notre VP Alumni, (Nada Zguirir en 2018, qui sera remplacée par deux VP Alumni en 2019, Vincent Coz et Louis Repussard) est un pivot essentiel pour mobiliser les élèves lors des événements et activités que nous leur destinons.

Ainsi, pour la première fois, a été organisé dans les locaux de l'Ecole un forum dont l'objectif était de faire découvrir aux élèves les clubs Intermines, qu'ils soient professionnels ou loisirs et passions, les groupes géographiques ainsi que les activités de Carrières. Les élèves ont pu également échanger avec les représentants des clubs sur les métiers possibles dans les différents secteurs professionnels représentés.

A l'instar des années précédentes, la conférence sur l'utilité du Réseau, illustrée par quelques témoignages d'Alumni, a été reconduite, avec l'appui d'Intermines Carrières.

De même, le « mentorat » mis en place, en partenariat avec l'Ecole, il y a maintenant cinq ans, confirme d'année en année son succès : plus de 140 élèves (première année et quelques seconde année) ont demandé à se faire accompagner, sur une période d'un an voire au-delà, par des Alumni, qui, nombreux, se sont proposés pour tenter ou renouveler cette expérience.

Dans la lignée du millésime 2017, près de 50% (environ 250) des élèves ingénieurs, mastères spécialisés et docteurs diplômés en 2018 des Mines de Paris ont participé au CV Book, bénéficiant de recommandations pour la réalisation de leur profil LinkedIn ainsi que d'une relecture personnalisée en français ou en anglais. Un site web dédié disponible sur ordinateur, tablette et smartphone permettait de consulter l'ensemble des profils, avec une recherche par mots clés, à la fois sur les compétences acquises par le diplômé, sur son diplôme, sa spécialisation. La diffusion a été faite aux Anciens, à de nombreux recruteurs et DRH en France et élargie à des recruteurs à l'International. La version 2019 (à nouveau environ 250 profils) est prévue pour juin.

Le Grand Gala des Mines, préparé par les élèves en lien avec l'Ecole, l'Association et la Fondation, entend rassembler les Mineurs de toutes générations, à la fois les élèves, et y compris ceux des autres cycles de formation que le diplôme d'ingénieur, et les Alumni. Mais, force est de constater que, même les innovations de l'édition 2019, avec la remise du class Gift de la promotion 2017 et un orateur « hors norme », Guillaume Gallienne, n'ont pas davantage convaincu nos anciens qui étaient, comme en 2018, peu nombreux pour cette prestigieuse soirée.

Nos Alumni privilégient la soirée de Sainte Barbe, qui associe l'Ecole et la Fondation. Cette année, les somptueux salons de la mairie du 5^e arrondissement, ont accueilli plus de 130 participants, en présence de la Maire, Florence Berthout, du député des 5^e et 6^e arrondissements, Gilles Legendre, du président de PSL, Alain Fuchs, et de notre camarade Jacques Aschenbroich, président du Conseil de MPT. Grâce à la formule cocktail dinatoire, cette soirée reste un moment très convivial d'échanges entre promotions jeunes (élèves) et moins jeunes, ingénieurs civils, docteurs et mastériens.

Nos Alumni se retrouvent aussi dans le cadre de réunions de promotion, pas suffisamment nombreuses à notre goût. Saluons toutefois plus particulièrement en 2018 l'initiative réussie de la promotion 68, dans les locaux de notre Ecole, à l'occasion de son cinquantenaire et la fidélité de quelques promotions : la 48, qui a fêté son 70^{ème} anniversaire, les 67 et 84. Nous avons cependant encore bien à faire pour redynamiser la vie des promotions (le site de notre association propose maintenant quelques éléments pratiques pour l'organisation de réunions).

L'Association poursuit le développement de sa visibilité sur les réseaux sociaux : la page LinkedIn compte maintenant plus de 2 000 membres et la page Facebook est systématiquement utilisée pour relayer les événements, en complément de notre site www.mines-paris.org

Les travaux de l'Association, en lien avec l'Ecole

Sous l'impulsion de son président et avec la contribution active d'administrateurs, l'Association s'implique aux côtés de l'Ecole dans la mise en œuvre du plan stratégique adopté mi 2017. L'appartenance réaffirmée de notre Ecole en tant que membre de PSL (Paris Sciences et Lettres, qui regroupe des établissements scientifiques, économiques, littéraires, artistiques) est certes porteuse dans la compétition internationale des savoirs et compétences mais très mobilisatrice, car notre Ecole doit tenir un rôle éminent dans la construction de ce projet collectif. Nous ne manquerons pas de tenir les Alumni informés, au fur et à mesure, des changements qui en résultent pour notre Ecole, à commencer notamment pour ses statuts.

Parallèlement, le développement de l'esprit de communauté entre Alumni des différentes écoles et universités membres de PSL, au-delà des quelques évènements organisés à tour de rôle, les PSL Apéros, qui leur permettent de se rencontrer, reste un chantier à peine entamé.

Dans cet environnement, notre Ecole vient, par ailleurs, de réformer le cycle ingénieur, en proposant, grâce aux innovations pédagogiques, davantage de modularité, un renforcement du travail en groupe et un suivi encore plus personnalisé de chaque étudiant. Pour reprendre les propos de Vincent Laflèche, l'objectif est « de préparer les élèves à porter les valeurs de l'entrepreneuriat, à devenir les promoteurs d'un développement durable, écologique et sociétal porteur de sens, à être des acteurs de la transformation numérique, en France et à l'international », tout en restant « une Ecole généraliste et humaniste ». Vous pouvez consulter le dossier de presse complet sur le site de l'Ecole www.mines-paristech.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Enseignement-supérieur-Comment-former-l'ingénieur-du-futur-MINES-ParisTech-devoile-la-nouvelle-maquette-de-son-cursus-ingénieur/330. A nous Alumni de nous interroger comment accompagner au mieux ces évolutions.

Comme vous le savez, la Fondation Mines ParisTech, grâce aux dons des Anciens Elèves, apporte aussi un soutien important à l'Ecole, qu'il s'agisse de financer la mobilité des élèves à l'étranger, de faciliter l'accès de jeunes talents étrangers à notre Ecole, d'aider les élèves dans le lancement de start up, d'investir dans des machines, du matériel, de contribuer à la rénovation et au développement des infrastructures de l'Ecole ou encore de favoriser la recherche. Pour en savoir plus je vous invite à aller sur son site www.fondation.mines-paristech.fr/

Notre Association est, enfin, très investie dans la gestion de la Maison des Mines et des Ponts. A cet égard, elle mène des réflexions sur les moyens d'accroître la capacité de logement, dans la perspective d'une augmentation de la taille des promotions d'élèves ingénieurs. Plus immédiatement, une étude juridique est en cours sur les mesures conservatoires à prendre avec la promulgation de la loi ELAN, qui n'est pas sans impact pour la Maison des Mines aujourd'hui dotée du statut de société HLM.

Les activités de l'Association à travers Intermines

Le déménagement d'Intermines à proximité de notre Association facilite encore davantage la collaboration entre notre Association et Intermines. J'en profite pour remercier vivement Anne Boutry, les permanents et bénévoles d'Intermines pour leur aide efficace et constructive au bénéfice de l'animation de notre communauté d'Anciens.

Sans reprendre la totalité des faits marquants 2018 d'Intermines, dont vous pourrez lire la version détaillée dans le rapport d'activité consultable sur son site www.inter-mines.org/fr/qui-sommes-nous/instances-statutaires/assemblees-generales-16443, je retiendrai plus particulièrement :

- **La revue des Ingénieurs :**

Notre camarade Guillaume Appéré, rédacteur en chef depuis 10 ans, a choisi de se retirer, après avoir porté le Numéro 500, numéro spécial sous forme d'une rétrospective d'articles publiés dans la revue depuis 70 ans.

La revue s'est enrichie de « rendez-vous carrières » (cinq ou six papiers de très bon niveau à chaque numéro).

Constatant une érosion régulière du lectorat, le Comité Directeur d'Intermines a décidé de lancer un projet de rénovation de la revue, visant à lui redonner une attractivité, notamment auprès des jeunes, et à permettre, dans le même temps, de renforcer la force du Réseau et valoriser le rôle de service et de conseil de l'Association.

- **La Newsletter (9 numéros) :**

Envoyée sous format électronique, et téléchargeable sur le site, elle se maintient, de son côté, plutôt à un bon taux d'ouverture (plus de 30%).

- **L'Annuaire :**

Paru en septembre, il n'a été envoyé qu'aux cotisants à jour, à fin juin 2018, de leur cotisation de l'année, d'où la baisse significative du nombre d'exemplaires envoyés (4632 vs 5941 pour les trois écoles confondues). La réduction drastique du nombre de pages devrait être revue en 2019 avec, contrairement à 2018, le maintien des coordonnées disponibles même pour les non cotisants.

- **Le Service Carrières :**

Dans un contexte de marché de l'emploi cadres porteur (20 736 offres diffusées sur le jobboard vs 6341 en 2017), de concurrence accrue avec LinkedIn, la formation en ligne, Carrières a connu un bon niveau de production, grâce à la promotion active de ses services : stabilité du nombre de conférences et ateliers à thèmes liés au développement personnel ou à la recherche d'emploi (94) mais avec une participation en hausse (952 vs 728 en 2017), 97 entretiens conduits par les 15 conseillers carrières (vs 87 en 2017), participation active aux forum de chacune des trois écoles (372 entretiens élèves vs 324 en 2017), groupe UFF toujours aussi dynamique. On notera également les deux conférences à forte audience (462 participants) sur, respectivement, le thème de l'entreprise libérée (Isaac Getz) et des motivations au travail (Isabelle Autier). Les partenariats avec quelques autres associations d'Alumni (Telecom ParisTech Alumni, et IMT Mines Ales Alumni) mettent du temps à prendre corps.

Les quatre formations au catalogue d'Intermines (dont une non reconduite en 2019) ont compté globalement 44 participants.

- **Les Clubs, groupes régionaux et internationaux :**

Plus de 100 réunions ont été organisées, co-organisées ou relayées par les Clubs en 2018, le dynamisme des clubs professionnels MEDD (Mines Environnement Développement Durable), Mines Solutions Services, Aménagement et Construction (respectivement 11, 7 et 6 événements) et du Club Mines Culture (9 sorties) devant être souligné. Le Club SPTF (Sciences ParisTech au Féminin) a redémarré ses activités. Les 10 groupes régionaux et les 9 groupes géographiques (cessation d'activité de l'Afrique de l'Ouest, regroupement Chine et Asie, lancement de l'Espagne), pour leur part, s'impliquent dans la vie de la communauté des mineurs localement.

Tant la réunion annuelle des groupes géographiques à Montpellier en mars 2018 que celle des Clubs et des groupes à Paris en novembre 2018 (avec la présence de quelques élèves) sont l'occasion de partager les pratiques, de renforcer la cohésion et de proposer des actions concrètes pour être encore plus attractifs vis-à-vis des élèves et de nos Alumni.

- **Le cocktail Intermines (24 mai 2018) :**

Il a accueilli Jean-Pierre Clamadieu, PDG de Solvay, et rassemblé 250 personnes dans les locaux de l'Ecole des Mines.

- **Les sites Internet :**

Des nouveaux modules (espace privé inspiré des interfaces réseaux sociaux, par exemple, ou visant une meilleure ergonomie), ont été déployés ainsi que la mise en conformité à la réglementation européenne de protection des données personnelles (faible taux de consentement toutefois observé à ce jour).

La consultation du site s'est intensifiée (+40% pour le nombre des pages vues sur le site de Paris, hors application mobile).

Le Comité Directeur d'Intermines s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2018, sous ma présidence. A sa demande, les responsables d'Intermines ont travaillé avec les trois associations pour s'accorder sur un niveau acceptable de contribution annuelle. L'assemblée générale du 28 mai 2019 a approuvé les comptes 2018 d'Intermines et le budget 2019.

En conclusion, pour continuer à faire vivre les liens entre générations, entre les diplômés des divers cursus, accompagner l'Ecole dans son projet stratégique au sein de PSL, notre Association a de nombreux défis à relever. Ils sont suffisamment enthousiasmants pour vous inciter, je l'espère, à soutenir notre action et témoigner de votre attachement à notre grande famille. Si vos cotisations restent le « nerf de la guerre », toute forme de bénévolat est aussi la bienvenue et, à cet égard, je constate, avec une grande satisfaction, que, cette année, onze alumni, dont deux élèves de troisième année, ont exprimé leur souhait de contribuer, en présentant leur candidature au renouvellement partiel du Conseil d'administration.

Bien entendu, je ne manque pas, de remercier, en votre nom, tous les bénévoles (les membres du Conseil notamment) et nos deux assistantes, qui œuvrent, avec engagement, à l'animation de notre association.

Paul Duphil (P 83)

Annexe 2 : Rapport du trésorier sur l'année 2018

Le résultat pour l'année 2018 est à l'équilibre. Pour être précis, il conviendrait de dire qu'il est négatif de 194 €. Cela est, néanmoins, une amélioration après deux années de pertes (27K€ en 2017, 8K€ en 2016).

Nous avons eu, en 2018, une conjonction (positive) d'une augmentation, importante, des recettes courantes (253 K€ vs 232 K€ en 2017) et d'une baisse, modeste, des dépenses courantes (269 K€ vs 272 K€). Cette conjonction a bien évidemment poussé le résultat à la hausse. Cependant, notre résultat d'exploitation (cash-flow) reste très négatif (-20 K€) bien qu'en amélioration forte sur 2017 (-45 K€).

Nous devons à des legs ou dons (25 K€) de dépasser l'équilibre. Ces dons sont en baisse par rapport à 2017 où nous avons reçu un leg exceptionnel de 14 K€ en 2017 qui, comme l'indique le qualificatif, est resté exceptionnel et n'a pas eu d'équivalent en 2018. Globalement les dons et legs sont plutôt en baisse et ne dépassent guère les 15 K€ annuels.

Enfin, le résultat d'Intermines reste négatif de plus de 19K€ et nous oblige à une provision pour risque du 1/3 qui ramène notre résultat à l'équilibre, très légèrement négatif. Si Intermines redevient bénéficiaire, nous pourrions reprendre cette provision au prorata des améliorations obtenues.

En synthèse, on retiendra que notre cash-flow reste très nettement négatif et que notre situation économique est très précaire. Un résultat 2018, tout juste à l'équilibre, venant après deux années négatives, ne doit pas faire illusion.

L'augmentation des recettes est à mettre, essentiellement, au compte d'une croissance forte du montant des cotisations ; le nombre de cotisants poursuit sa baisse et seule une augmentation du montant unitaire de la cotisation a permis cette croissance des recettes.

S'agissant des dépenses, le premier poste de dépenses (Intermines) est stable d'une année sur l'autre et les autres postes enregistrent plutôt des baisses (télécom, subventions etc.)

Rappelons que nous avons payé 150 K€ à la Fondation pour rénovation d'un amphi de MinesParisTech. Nos disponibilités ont baissé d'autant ; ce paiement avait été provisionné dans les exercices précédents et est donc sans impact sur le résultat 2018. Pour le reste, notre résultat très légèrement négatif est sans véritable conséquence sur nos fonds propres.

S'agissant de 2019, en postulant un maintien du niveau des cotisations et des legs, on peut estimer un exercice globalement à l'équilibre, en raison des réductions de coûts opérées tant par Intermines que par votre association sur différents postes comme les cotisations. Le cash-flow reste négatif mais s'améliore également.

<i>Valeurs en euros</i>	2019	2018	2018	2017
PRODUITS	Budget	Estimation	Budget	Exécution
Produits de fonctionnement				
Cotisations	221 000	220 273	210 000	209 900
Abonnements revue	32 000	32 410	25 000	23 200
Dons et legs cotisants	15 000	16 314	15 000	30 600
Produits divers		400		
Refacturation Intermines				
Participations réceptions				
S/Total	268 000	269 397	250 000	263 700
Produits financiers	900	1 097	2 000	2 000
Produit exceptionnel	0	8 305		4 900
A) TOTAL PRODUITS	268 900	278 799	252 000	270 600
B) TOTAL CHARGES	266 600	278 992	319 500	298 315
RESULTATS	2 300	-192	-67 500	-27 715
<i>Valeurs en euros</i>	2019	2018	2018	2017
CHARGES	Budget	Estimation	Budget	Exécution
Services extérieurs :				
Intermines (subvention et revues)	95 000	102 967	121 000	101 200
Loyer + charges locatives	26 100	25 301	27 000	24 300
Télécoms, internet, poste et routage	7 600	7 331	12 000	10 300
Cotis organismes professionnels	15 000	18 590	19 000	17 300
Subvention Elèves	11 000	10 309	12 000	15 600
Banques, honoraires, S/T paye etc.	23 000	22 122	28 000	28 200
Réceptions-Manifestations- Invitations	10 000	9 839	15 000	13 600
Fournitures bureau, abonnements	2 800	2 689	10 000	5 200
Frais divers	800	717	500	700
Charges de personnel :	75 300	72 716	75 000	70 915
Provisions risques	0	6 411		11 000
TOTAL CHARGES	266 600	278 992	319 500	298 315

Annexe 3 : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2018)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier de l'Association.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1er juin 2019

Le commissaire aux comptes,
Benjamin de Courcel, Audit & Conseils

Annexe 4 : Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions réglementaires

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation,

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES ADHERENTS

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des adhérents en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LES ADHERENTS

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par les adhérents dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} juin 2019

Le commissaire aux comptes,

Benjamin de Courcel, Audit & Conseils

Annexe 5 : Renouveaulement du Conseil d'Administration
Résultats du scrutin

<u>Candidats</u>	<u>Total des voix</u>	
Sylvain CROS	213	1
Jean-Marc LE GUERNIC	184	2
Olivier DUNAND	171	3
Philippe KALOUSDIAN	166	4
Raphaël VIALLE	155	5
Christian MICHAUD	154	6